

# LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE POIROUX

Mars 2017



## Le Mot du Maire



L'année 2016 aura été marquée par des aménagements importants d'urbanisme préparés par des communes riveraines et par une certaine réussite liée à un taux de budgetaire faible et un sentiment d'accomplissement et de confiance vis-à-vis de nos dirigeants au plus haut niveau. Mais le plus important n'est ni plus, ni moins, le développement des valeurs qui ont forgé notre République en créant l'école au profit du citoyen, le travail au profit du producteur.

Mais, restons un village local où vos élus, avec les moyens dont ils disposent, ont la volonté d'essayer de répondre à vos attentes. 2016 a vu la création de liaisons douces permettant un accès sécurisé au groupe scolaire et au terrain de sports.

Et pour répondre au développement démographique, qui ne faillira pas et continuer à accueillir des jeunes mariages (mais aussi des moins jeunes), l'année 2017 verra :

- la création d'un nouveau lotissement communal de 15 parcelles à des prix attractifs ;
- la création d'une aire de jeux et d'un terrain stabilisé au stade ;
- la construction de routes et aménagements à la Follie de Finfarine pour traverser un village du plus au plus nombreux.

Que Finfarine se développe soit celle de la réalisation de vos aspirations et qu'elle permette de redonner un coup neuf à chacun d'entre nous.

Edouard de La BASSETIERE



## Mot du Maire // p1

### Actualités : p 2 à 8

- Groupe Scolaire et complexe sportif
- Liaisons douces
- Création d'un trottoir - sécurisation rue du Stade
- Éclairage public
- Voirie
- Signalétique des professionnels
- Police Municipale
- Création d'une aire de jeux
- Passerport du civisme
- Lotissements communaux
- Elections 2017
- Vente de l'ancienne école
- Les Gîtes du Paysé
- Restructuration du site internet
- Les Francs
- Assainissement collectif
- Groupe scolaire
- Temps d'Activités Périscolaires
- Bibliothèque
- MARPA

### Associations : p 9 à 20

- Calendrier des fêtes
- Club de l'amitié
- Tennis club
- Comité des Parents d'Elèves à l'École de Poiroux
- La Folle de finfarine
- Les Coqs Sportifs
- Ordre de Malte - Vendée
- Association "Poiroux Autrelia"
- Vendée Mob Challenge
- FAAPMA
- A.G.P. (Association Gym Périscolaire)
- UNC
- A.P.P. (Association Populaire Périscolaire)

### Poiroux infos : p 21 à 25

- TEAU une ressource à préserver
- SAGE
- Habiter mieux
- ADMR
- Contact
- Secours catholique
- Communauté de communes Moutiers Talmondes

### Informations communales : p 26 à 29

- Urbanisme
- CAUE
- Démarches administratives

### Quelques dates : p 30 à 31

- Retrospective

### Etat Civil : p 32

## Au Taxi De Finfarine

Déplacements privés et professionnels  
Toutes distances

Lignes  
GARES  
AEROPORTS

Transports de Malades assés

Grandes et petites  
Déplacements ALD - Personnalisation

Véhicule climatisé

02 51 96 27 78 • 06 14 17 46 85

La Follie de Finfarine - 85440 POIROUX France - [taxi@finfarine.com](mailto:taxi@finfarine.com)  
[www.finfarine.com](http://www.finfarine.com)



• Véhicule équipé pour fauteuil roulant  
• Conventonné Sécurité Sociale



PLOMBIER CHAUFFAGE  
Dépannage Ramonage

MICHEL BULTEAU  
16 VENELLE DU PETIT BOI BRUNEUR  
85440 POIROUX

TEL: 02.51.96.20.26

[michel.bulteau@orange.fr](mailto:michel.bulteau@orange.fr)

**La Source**  
Bar Tabac Pâtisserie  
02 51 33 03 24  
162 rue de Paris  
85440 Le Poiroux

**A-ABS**  
REANIMATE  
Assainissement  
Aménagement de surface  
Enrobé - Béton désactif - Béton poreux  
Pavage - Clôture - VRD  
85440 POIROUX - 02 51 96 25 27 - [jud@absreanimatorange.fr](mailto:jud@absreanimatorange.fr)

**EIA VERNAGEAU** Dillier  
Battage tous céréales  
• Labours assés  
• Epandage agricole - traitement  
• Démolition - levage - levage  
• Entretien de bords  
85440 POIROUX - 02 51 96 25 27 - [LeXan@eivernageau.fr](mailto:LeXan@eivernageau.fr)

Potier Manuel  
06 88 96 23 76  
101 rue de la République  
85440 POIROUX

## Actualités

### Groupe scolaire et complexe sportif

Un espace d'entraînement avait été sollicité par plusieurs associations communales. Il permettra également la pratique d'animations sportives dans le cadre des activités périscolaires. L'éclairage de ce terrain va être réalisé très prochainement.

17 places de parking supplémentaires ont été réalisées à proximité de l'école pour répondre à la demande des parents d'élève et de présidents d'associations.



### Liaisons douces



Une liaison douce pédestre et cyclable, permet de relier entre eux, les lotissements du Sacré-Cœur, des Charmilles, de la Tonnelle, des Fougères jusqu'au nouveau groupe scolaire et au complexe sportif. Elle donne entière satisfaction aux utilisateurs quotidiens et sécurise les déplacements.



### Création d'un trottoir sécurisation rue du stade

La création d'un trottoir rue du stade permet aux parents de cheminer sur un accès sécurisé du long jusqu'au complexe sportif et scolaire.

Ces travaux ont été subventionnés à 80 % par l'Europe.



TESSIER JEROME  
9 Impasse du sacré coeur 85440 Poiroux  
Tel: 06 37 35 59 00  
[jerometessier@outlook.fr](mailto:jerometessier@outlook.fr)

**MBS**  
Maintenance bureautique  
Informatique 85  
Assistance | Dépannage Informatique  
Vente de matériels et logiciels  
Formation Informatique  
Site internet  
258 rue de la Boudière  
85440 POIROUX  
Tel : 02 51 95 64 22 // Port : 07 84 09 99 59

**LAURENT FRÈRES S.A.R.L.**  
Associations Indivisibles  
Mise aux normes de fosse septiques  
Terrassement, empiévement  
Parking privé  
Travaux de voirie  
Aménagement de propriété  
Démolition  
Tel: 02 51 96 63 97  
Fax: 02 51 96 64 14  
France: 06 11 29 80 55  
J. Michard - 06 07 75 35 24  
[laurent.freres@orange.fr](mailto:laurent.freres@orange.fr)  
74, la belle artillerie - 85440 POIROUX

**Robert ROCARD**  
FORGES - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON  
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS  
180 La Croisée de la Lièvre  
85440 POIROUX  
Tel: 02 51 96 23 34  
Fax: 02 51 96 20 98  
[robertrocard@gmail.com](mailto:robertrocard@gmail.com)  
[www.rocardrobert-metallerie.fr](http://www.rocardrobert-metallerie.fr)

**NADETTE**  
CONFECTION RETOUCHE  
LES CLERES DE LA GARDE  
85440 POIROUX  
Tel 02.51.96.23.81  
[nadette@orange.fr](mailto:nadette@orange.fr)

Nouveau

### Eclairage Public

Afin de diminuer les dépenses électriques, il a été décidé de diminuer les horaires de l'éclairage public.  
 Courant mars, l'éclairage public s'allumera désormais à 6 h 30 au lieu de 6 h 00 et s'éteindra à 22 h 00 au lieu de 23 h 00.  
 Des tranches de renouvellement de candélabres moins « énergivores » ont déjà débuté.

### Signalétique des professionnels

Une nouvelle signalétique sera mise en place pour les entreprises courant avril - mai afin de mieux les localiser.



### Voirie

Un programme d'investissement et de réfection de routes communales est en cours de travail par le Conseil Municipal.

Pour cette année, 2 tranches pourraient être réalisées, la route du Pay et la route de St Avaugourd des Landes.

### Police Municipale

En partenariat avec la commune de Talmont-St-Hilaire et Grandbœuf, une police municipale mutualisée sera effective à compter du 2<sup>e</sup> trimestre 2017 et interviendra dans différents domaines tels que les incivilités, les infractions à l'urbanisme, le code de la route, etc.



### Création d'une aire de jeux

Comme cela avait été annoncé par le Conseil Municipal en début de mandat, des devis pour la création d'une aire de jeux sont en cours d'élaboration. Elle se situera entre le terrain de football et le groupe scolaire.



(Photo non contractuelle)

### Lotissement la Gite - Rue de Bourgneuf



15 parcelles composent ce nouveau lotissement. Le permis d'aménager est en cours d'instruction, les travaux devraient débuter en septembre.

### Elections 2017

**Elections Présidentielles :**  
 23 avril et le 07 mai  
**Elections Législatives :**  
 17 juin et le 24 juin  
 Cette année est une année de double électorale, chaque électeur inscrit sur les listes électorales communales recevra une nouvelle carte d'électeur début avril.



### Vente de l'ancienne école

Un compromis de vente de l'ancienne école est signé au prix de 220 000 €

### Les finances

**Budget communal**  
 Dépenses de fonctionnement : 682 714.62 €  
 Recettes de fonctionnement : 772 524.96 €  
 Excédent : + 89 810.34 €  
**Les taux d'imposition 2016**  
 Taxe d'habitation : 21.48 %  
 Taxe foncière : 12.98 %  
 Taxe foncière non bâti : 35.66 %

Les taux n'ont pas été augmentés entre 2015 et 2016.

### Les Gîtes du Payré

Les 2 gîtes communaux connaissent toujours un vif succès en 2016 :

- 19 semaines de réservation pour le gîte « Les Tileuls »
- 9 semaines de réservation pour le gîte « Les Genêts »

### Assainissement collectif

**Tarifs de l'eau et de l'assainissement :**  
 La tarification de l'eau potable est décidée au niveau départemental, par Vendée Eau et le prix n'a pas augmenté depuis plusieurs années. La tarification de l'assainissement est décidée par la commune jusqu'en 2020 (après la Loi prévoit un transfert de cette compétence à la Communauté de Communes).

### Restructuration du site internet

Le nouveau site internet va être mis en service au deuxième trimestre 2017. Il sera plus dynamique, plus « moderne ».

En 2017, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, le tarif de l'assainissement va baisser (environ de 25 % pour une famille consommant 120 m<sup>3</sup>/an) grâce à un meilleur contrat avec un nouveau prestataire.

### Passeport du civisme

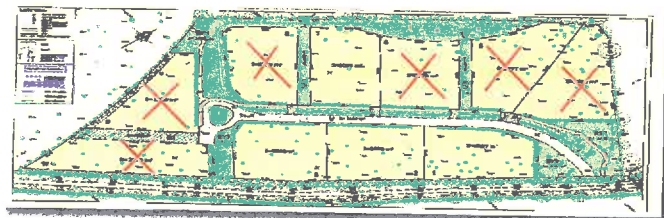
Le passeport du civisme a été mis en place par la commune de Talmont St Hilaire il y a 1 an.  
**Pour qui ?** Les élèves de CM2  
**Pour quoi ?** Forger la citoyenneté  
**Comment ?** 6 actions (ex : participer aux commémorations, connaître les valeurs de la république, aider son prochain etc...)  
**Avec qui ?** Des Ambassadeurs communaux  
**Récompense ?** : Un diplôme, des médailles en fonction des actions effectuées  
 Un groupe de travail a été constitué au sein de la commune pour une mise en place du passeport du civisme à la rentrée prochaine.



### Lotissements communaux

#### Lotissement le Lac à la Davière

6 parcelles vendues / 4 peuvent encore être achetées (Prix entre 40 et 60 €/m<sup>2</sup>)



### Groupe scolaire

L'année scolaire 2016-2017 est marquée par une augmentation du nombre d'élèves : l'école compte 101 élèves depuis la rentrée des vacances de février. Les élèves sont répartis sur 4 classes.

Chaque nouvelle année scolaire est l'occasion de conduire un projet pédagogique choisi par les enseignants. Cette année, l'école travaille sur le thème de la mer. A travers ce thème, les élèves sont amenés à découvrir le milieu maritime, ses paysages (la dune...), sa faune, sa flore... Tous les élèves, de la maternelle au CM2, travaillent sur ce projet, à leur niveau, à travers les différentes matières enseignées et à travers le Vendée Globe pour les plus grands.

Les activités cinéma, théâtre, piscine, voile et les rencontres avec les autres écoles publiques du réseau (cross, pentathlon, projets de cycle...) sont organisés tous les ans. Ces événements sont détaillés sur le blog de l'école : [passerelle.ac-nantes.fr/ecole-poiroux/](http://passerelle.ac-nantes.fr/ecole-poiroux/)

Pour toute demande de renseignements et pour les nouvelles inscriptions n'hésitez pas à contacter l'école :  
 La directrice Mme Tiphaine MICHOT  
 02.51.96.26.96 • [ce.0850429e@ac-nantes.fr](mailto:ce.0850429e@ac-nantes.fr)



### Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) fonctionnent maintenant depuis la rentrée scolaire 2015/2016. Pour cette année 2016/2017 et comme l'année passée, des animateurs diplômés interviennent les mardis après-midi pour les niveaux allant du CP au CM2.

Dès la rentrée scolaire, les enfants ont pu s'initier à la pratique du tennis.

Ils ont également participé à des animations en lien avec l'environnement (animateurs de la Folie de Finfarine) et vont poursuivre avec les arts du cirque et des jeux de balles et ballons.

En première période, les maternelles ont pu bénéficier d'une initiation à la musique par un animateur diplômé. Des ateliers créatifs animés par les deux ATSEM ont également été proposés.



Les lundis et jeudis, une équipe de bénévoles assure un accompagnement aux leçons de façon très professionnelle.

### Bibliothèque



Marie-Paule, Roselyne, Denise et Dominique, bénévoles de la bibliothèque de Poiroux, vous souhaitent une bonne année 2017.

Elles vous y accueillent le mardi de 10 h 00 à 11 h 30, le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00 et le vendredi de 16 h 00 à 18 h 00.

Vous trouverez de la lecture pour tous les âges et pour tous les goûts. Laissez vous tenter et à bientôt !

## Quelques dates à retenir

MARS	JUILLET
12 mars - Loto - Comité de Parents d'Elèves (CPE)	22 et 29 juillet - Tournoi de Tennis - Club de Tennis
17 mars - Coordonnée parents - Mairie - Mairie - Châteaugay	27 juillet - Jours de Fête - Folie de Finfarine
19 mars - Tournoi de Tennis - Club de Tennis de Vindes	30 juillet - Fête de Tennis - Club de Tennis
AVRIL	AOÛT
8 avril - Exposition - Forêt de Autriche	7 et 14 août - Jours de Fête - Folie de Finfarine
12 avril - Balade - Club de l'Ami	9 et 10 août - Fête de nuit - Folie de Finfarine
16 et 17 avril - Classes aux champs - Folie de Finfarine	SEPTEMBRE
22 avril - Concours de pêche - Les Coqs Sportifs	17 septembre - Recette du miel - Folie de Finfarine
MAI	24 septembre - LA POC'CA - Comité de Parents d'Elèves (CPE)
11 mai - Vidéoscope - Comité de Parents d'Elèves	OCTOBRE
24 mai - Fête des Mères - Club de l'Ami	28 octobre - LOTO - Club de l'Ami
26 mai - Fête de la pêche et des abeilles - Folie de Finfarine	31 octobre - Halloween - Commune et Associations
JUIN	NOVEMBRE
10 juin - Moutis (Fête) - Les Coqs Sportifs	18 novembre - Tarif Réduit - Les Coqs Sportifs
25 juin - Fête des écoles - Ecole	24 et 25 novembre - Téléthon - Commune et associations
JUILLET	DECEMBRE
11 juillet - Fête d'été - repas - soirée dansante - Commune et CPE	13 décembre - 40 ans du club - Club de l'Ami
14 juillet - Tournoi de Tennis - Club de Tennis	16 décembre - Miroir de Noël - Commune et Associations
19 et 20 juillet - Fête d'été - Folie de Finfarine	

### Actualités

#### MARPA



Pour l'année 2017 des sorties telles que le Puy du Fou et une balade en bateau avec la visite de salines aux Sables d'Olonne, sont programmées. Pour les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, il est prévu d'autres lotos, rencontres crêpes et gaufres party et un spectacle de flamenco pour la fête de l'été.

Tous les logements sont actuellement occupés. Il est toujours possible de s'inscrire afin de réserver sur place.

Rentrer en MARPA c'est pouvoir bénéficier d'un logement sans en avoir les contraintes de la gestion (cuisine, lessive ...). Cela permet également de rompre avec la solitude, de prendre soin de soi.

Alors n'attendez pas, venez vous inscrire, cela ne vous engage à rien !



Une année 2016 chargée d'animations ... le loto, les rencontres avec l'Ehpad de Moutiers les Mauxfaits, les sorties au Puy du Fou, au restaurant « Chti'Bouchots », les repas extérieurs, le repas « mogettes » dans un lieu idyllique, ainsi que celui sur le site de la Folie de Finfarine !

La fête de l'été a été animée par des musiciens.

Pour Noël un spectacle de magie avec goûter a été organisé.

Pour le repas de Noël, il y eu la venue du Père Noël, ainsi que la visite d'associations locales. Le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, se déroule, comme à l'accoutumé, la rencontre « belote » avec le club de l'Amitié (les personnes extérieures sont d'ailleurs les bienvenues !).

Un repas d'été et de fin d'année pour les agents a été organisé, afin de les remercier pour leur gentillesse et leur bonne volonté envers les résidents.

### Associations



#### Club de l'amitié

“ Le groupe « marche » se retrouve tous les 15 jours, à savoir le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois. ”

Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois pour un après-midi convivial en jouant soit aux cartes (belote, l'Aluette ou au Tarot), Scrabble, Triominos ou autres animations comme l'atelier créatif.... La section marche continue tous les 15 jours, le jeudi. Sans oublier le traditionnel goûter.

En cours d'année le Club organise des bals, piqués-niques, ainsi que des repas, comme celui de la fête des Mères et Pères, Noël.

Cette année encore nous nous efforçons de trouver des sorties d'une journée ou des spectacles et nous espérons que vous pourrez continuer à venir très nombreux aux différentes manifestations proposées.

Nous sommes ouverts à toutes propositions pour de nouvelles activités et nous attendons vos idées afin de voir ce qui peut être mis en place.

Nous serions heureux d'accueillir au Club, en 2017, de nouveaux adhérents.

La Présidente et son équipe vous souhaitent, à toutes et à tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 principalement des vœux de santé

Jeannette PONDEVIE



## Club de tennis

“ RDV les 14-22-29 juillet pour le tournoi et le 30 juillet pour la Fête. ”

C'est avec 62 licenciés dont 23 jeunes que nous commençons la saison 2017. Nous avons engagé 6 équipes en championnat printemps été dont 4 masculines, 1 féminine et une équipe jeune 12/13 ans.

En championnat d'hiver 4 équipes sont engagées 2 masculines 1 féminine 1 équipe jeune.

L'équipe 2 en championnat printemps été et l'équipe 1 en championnat hiver ont terminé 1<sup>er</sup> de leur groupe respectif. Nous les félicitons d'avoir porté haut les couleurs du club.

L'école de tennis fonctionne tous les samedis matin de 9h à 13h sous la houlette de Mr Mathieu Thomas (BE).

Nous vous rappelons que le club finance les cours des jeunes à hauteur de 50%. Le club remercie par ailleurs les membres du bureau et les joueurs pour l'installation de la terrasse.

Pour les tarifs et horaires de réservation, s'adresser au bar "La Source".

Le tournoi interne a été un franc succès grâce à tous les bénévoles et sponsors qui ont œuvré au bon déroulement de la fête et nous les remercions chaleureusement.

### Tournoi interne 2016 :

Simple A : vainqueur Guelleau Philippe  
Simple B : vainqueur De la Bazoche Antoine  
Simple femme : vainqueur Bouzeau Chloé  
Double A : vainqueur Vignon Frédéric / Bouzeau  
Double B : vainqueur Daviet Fred / Richier Maxime

Que chacun trouve au sein du club détente, plaisir et une très bonne année 2017

### Le Bureau



## Ordre de Malte

L'Ordre de Malte Vendée regroupe près de cent cinquante adhérents ainsi que des sympathisants et bénévoles.

C'est une composante de l'Ordre de Malte France, organisation caritative reconnue d'utilité publique. L'Ordre de Malte Vendée est habilité à délivrer des reçus fiscaux pour les dons qu'il reçoit.



Sa vocation est de **secourir, soigner et accompagner** les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

En Vendée, les bénévoles participent au SAMU social, organisent des petits déjeuners pour les personnes sans abri, visitent des malades et font également du soutien scolaire en partenariat avec une Institution d'accueil d'enfants en difficulté. Le jour de Noël, les bénévoles invitent toutes les personnes isolées ou fragilisées à un déjeuner à La Roche-sur-Yon.

Par ailleurs, dans le cadre de la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques, l'Ordre de Malte Vendée soutient les établissements de personnes handicapées gérés par l'Ordre de Malte France, en organisant une quête sur la voie publique les 18 et 19 mars 2017.

Enfin l'association finance, grâce aux dons, des équipements médicaux pour des établissements de santé à l'étranger. A titre d'exemple, une couveuse a été cofinancée avec le Conseil Départemental en 2016 pour l'hôpital de Djougou au Bénin.

En 2017, le tournoi de bridge organisé à la salle du Payré le jeudi 30 mars permettra de participer à l'opération « Goutte de lait ». Elle consiste à acheter et à distribuer du lait aux enfants d'Alep, en coordination avec les frères Maristes d'Alep.

Merci pour votre soutien !

Une de la plus ancienne organisation caritative au monde et porte par les valeurs chrétiennes, l'Ordre de Malte France est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salades et de bénévoles s'occupent chaque jour en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

### Contact et dons

Paul de Rugy - La Sylvière ;  
97, rue de Bourgneuf - 85440 Poiroux  
02 51 54 79 52 - 06 76 23 64 91  
Paul.de-rugy@orange.fr  
www.ordredemaltefrance.org

Rejoignez-nous sur :



## Comité des parents d'élèves à l'école de Poiroux

Comme à chaque rentrée, le CPE a repris son activité afin de récolter des fonds et ainsi financer en partie, des équipements ou activités scolaires (jeux pour les classes ou de cour, sorties scolaires de fin d'année, séances de cinéma, cours de voile et de natation, etc.....) et cette année un voyage de découverte d'une semaine au cœur des volcans d'Auvergne.

Toutes les manifestations organisées sur l'année 2016 (loto, vide grenier, kermesse, Pet'O'cask et journée de Noël) ont encore une fois été une réussite grâce à l'engagement des enseignants, des bénévoles et la participation des parents. Merci à tous !

Cette année encore, de nouveaux parents, enthousiastes et motivés, ont rejoint l'association.



Tous ensemble, nous allons renouveler nos manifestations habituelles.

Fort du succès de sa première édition, la Pet'O'cask sera reconduite pour une deuxième édition encore plus folle ! (si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !)

### Composition du bureau :

Président : Chaigne Stéphane  
Vice-Président : Boureau Nicolas  
Trésorière : Landreau Manuella  
Trésorière adjoint : Puaud Sandra  
Secrétaire : Potier Isabelle  
Secrétaire Adjoint : Barreteau Virginie

### A VOS AGENDAS !

Les manifestations pour l'année 2017 :  
12 mars : LOTO  
1<sup>er</sup> mai : VIDE GRENIER  
25 juin : KERMESE  
24 septembre : PET'O'CASK 2

Contacts : cpepoiroux@outlook.fr  
& facebook.com/Comité des Parents d'Elèves de Poiroux



## La Folie de finfarine

Depuis quelques années, le site est en perpétuelle augmentation avec un nouveau record pour cette saison 2016. Nous avons dépassé le chiffre des 30 000 visiteurs.

La boutique reste ouverte en hiver du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. En janvier, nous avons des promotions sur des produits en date courte. Nous proposons différentes variétés de miels comme les miels aromatisés (citron, rose...) ou des miels nature. Vous pouvez aussi trouver des produits de la ruche : la propolis pour les maux de gorge ainsi que des bonbons au miel...

En 2016, c'était la mini ferme, le parcours sensoriel et les fêtes du miel. A la mini-mini ferme, les enfants mènent l'enquête pour découvrir le voleur de miel parmi les animaux de la ferme (des 3ans).

Le parcours sensoriel : « l'abeille buissonnière » pour découvrir l'expo photo de l'apiculture dans le monde et déguster des produits de la ruche.



Les fêtes du miel : de nombreuses animations qui attirent chaque jour près de 1000 visiteurs.

En 2017, venez découvrir les 2 nouveaux parcours enfants sur la vie des abeilles :

- l'histoire de Florabella, l'exploratrice au cœur de la ruche, avec le sac à dos de l'aventurier (4-5 ans)
- La chasse au trésor « Big Bang chez les petites bêtes » pour retrouver l'élixir de rétrécissement (dès 6ans)

### Les prochaines manifestations du Printemps 2017

• Chasse aux œufs de Pâques sur le thème de Cho-Koh-Lanta  
Dimanche 16 et lundi 17 avril, de 14h à 18h30

• Fête des ruches et des abeilles  
Vendredi 26 mai (Ascension), de 10h30 à 18h30

Ces festivités ne pourraient pas avoir lieu sans la participation des bénévoles.

Nous tenions à les remercier vivement et si vous souhaitez rejoindre cette équipe, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous voir à l'accueil.

Vous aurez ainsi la possibilité de visiter le site gratuitement toute l'année avec votre famille.

Tel : 02 51 96 22 50 - contact@finfarine.fr  
www.finfarine.fr

## Les Coqs Sportifs



Les Coqs Sportifs toujours plein d'espoir et d'ambition, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 !

**Contacts :**  
Wilfried BELIER (Président) : 06 17 41 31 22  
Gilbert BOUET (responsable école de foot) : 06 32 78 93 53

Les Coqs Sportifs

**Côté jeunes :** nous accueillons tous les mercredis après-midi une douzaine d'enfants, âgés de 5 à 9 ans pour des entraînements de 16h à 18h30, encadrés par Gilbert BOUET. Des plateaux sont aussi organisés les samedis (matin et après-midi selon les âges).

## Dates des manifestations 2017 :

- Avril : Pêche à la truite
- Juin : Mollky (l'après-midi) / Moules frites (le soir)
- Novembre : Tartiflette

Nous vous invitons nombreux à rejoindre notre association et à venir nous encourager le week-end !



Les membres du Vendée Mob Challenge vous souhaitent une bonne année 2017.

L'année 2016 a été rythmée par de nombreuses sorties, dont notre sortie annuelle qui s'est déroulée sur trois jours du côté de Concarneau.

Nous avons participé comme chaque année au Téléthon de Dompierre sur Yon avec environ 20 cyclomoteurs.

Ces manifestations permettent à chacun de se retrouver et de se rassembler autour d'une même cause.

Notre concours de palots se tiendra le vendredi 17 mars à la salle du Payré. Inscription à partir de 19h30.

Pour nous suivre : facebook : Vendée Mob Challenge

Sébastien



## Association "Poiroux Autrefois"



« Poiroux Autrefois » est une association de type loi 1901 créée en fin d'année 2016 et regroupant déjà une quinzaine de passionnés de Poiroux et de son histoire. Le but de l'association est de mieux connaître et comprendre la vie de Poiroux au travers des siècles passés, afin de garder la mémoire de notre magnifique village.

L'objectif initial de l'association est de se concentrer sur la vie au siècle dernier, en exploitant toutes les mémoires encore disponibles, avant d'explorer un peu plus Poiroux dans le temps.

Une première exposition sera réalisée et ouverte au public le 8 avril 2017, à partir de 16h00, dans la salle du Payré.

Cette exposition sera l'occasion de découvrir concrètement le résultat des premières recherches et de prendre un verre ensemble pour partager nos mémoires et histoires.

Le 8 avril 2017 sera également l'occasion de réunir la première assemblée générale des membres de « Poiroux Autrefois », dans cette même salle du Payré (14h00).

Si vous souhaitez avoir plus de détails sur l'association, y adhérer ou faire part de photos, de vidéos, d'éléments historiques ou autres objets, vous pouvez contacter son président, Célestin CHUSSEAU, résidant au 97 rue du Payré, Poiroux (téléphone : 06 76 32 63 47).

**Venez nombreux le 8 avril 2017 pour l'exposition, votre exposition !**

Poiroux Autrefois

97 rue du Payré, 85 440 Poiroux - ☎ : 06 76 32 63 47 - ✉ : president.patrimoine@gmail.com

AAPPMA  
des lacs de Poiroux

L'AAPPMA des lacs de Poiroux est une association de pêche rattachée à la fédération départementale de Vendée.

Forte de 600 adhérents en 2016 et d'un nouveau CA élu fin 2015, nous agissons sur les lacs de Finfarine et Sorin.

Notre action porte principalement sur la protection et l'entretien des milieux aquatiques grâce à une pêche que nous voulons raisonnée ainsi que la préservation de l'environnement.

En 2017, suite au paysage devenu lunaire de nos lacs au fil du temps et en particulier celui du lac de Sorin, l'Aappma des lacs de Poiroux en partenariat avec la fédération de pêche de Vendée, va travailler activement sur des frayères artificielles, en suivant un cahier des charges très précis pour effet dès 2018.

L'objectif est de favoriser la reproduction naturelle.

Vous êtes d'ailleurs tous acteurs de projets, n'hésitez pas à transmettre vos idées...

Le concours de pêche à la truite cette année aura lieu le samedi 25 mars et notre concours float tube le samedi 1 juillet.

Les cartes de pêche peuvent être commandées sur internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en précisant

AAPPMA les lacs de Poiroux ou chez plusieurs dépositaires :

**Poiroux :** "café tabac"  
**Jard sur Mer :** "Vents des pêches"  
**Saint Vincent sur Jard :** "café tabac le tigre"  
**Talmont Saint Hilaire :** "tabac de la poste"

Pour plus de renseignements, Pierrick Beignon - 0607098015.  
[pierrick\\_beignon@orange.fr](mailto:pierrick_beignon@orange.fr) ou [Leslacsdupoiroux@gmail.com](mailto:Leslacsdupoiroux@gmail.com)

Page Facebook : Aappma leslacsdupoiroux

Le Président, Pierrick Beignon



## Association de Gym Pérusienne (A.G.P.)

Pour cette année 2017 Association Gym Pérusienne vous souhaite tout d'abord une bonne et heureuse année.

LAGP compte 67 adhérents pour l'année 2016 2017 repartis en 3 cours :

**Le Pilates :**  
le mardi de 20h15 à 21h15

**Le Renforcement musculaire :**  
le Mercredi de 19h à 19h45

**Le renforcement musculaire et la zumba :**  
Le mercredi de 19h à 20h45

**Les tarifs sont :**  
Pilates: 55€  
Renfo: 40€  
Renfo zumba: 87€  
Pilates, Renfo, Zumba: 120€

**Pour tout renseignement :**  
contactez Mme Bizet : 0251953239  
ou 0625733953

## Association Populaire Perusienne (A.P.P.)

Pour l'année 2017, le bureau de l'A.P.P., présidé par Monsieur Hervé LAMBERT, vous souhaite une bonne année. Nous remercions tous ceux qui ont loué du matériel à notre association. Pour l'année 2016, nous avons eu près de 22 locations.

Ne pas oublier de réserver à l'avance car certains week-ends, tout le matériel est loué.

**Priorité est donné à ceux qui ont réservé.**

Pour l'année 2017, les tarifs restent inchangés :

• 1 table de 8 personnes avec bancs et tréteaux : 2 €

• 1 stand de 6 m X 3 m : 10 €

Les associations pérusiennes bénéficient d'un tarif préférentiel.

Les réservations peuvent être faites au 06 25 78 03 95 auprès de Mr Hervé LAMBERT (le soir après 19 h).

Beaucoup d'utilisateurs ont accepté de venir chercher le matériel le vendredi soir à 19 h et de le retourner le lundi à 19 h.

Le bureau

## L'EAU : une ressource à préserver

La salle de bains est la pièce de la maison la plus gourmande en eau.



### Préférez la douche au bain

Une douche de 4-5 minutes représente 60 à 80 litres d'eau contre 150 à 200 litres pour un bain. En prenant une douche, vous réduisez votre consommation d'eau mais aussi de l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau. Pensez également à régler plus rapidement la température souhaitée.

### Ne laissez pas couler l'eau inutilement

Lavez-vous les mains sans consommer des dizaines de litres d'eau, juste en fermant le robinet lors du savonnage plutôt que de laisser couler l'eau inutilement. De même, il est facile de remplir un peu le lavabo pour nettoyer son rasoir et éviter le ragoage au fil de l'eau. N'oubliez pas de remplacer les joints défectueux pour éviter non seulement les fuites mais aussi le goutte-à-goutte qui représente à lui seul 120 litres par jour, soit 43 m<sup>3</sup> par an.

### Équipez-vous d'une chasse d'eau à double commande

Une chasse d'eau à double commande permet d'utiliser 3 à 6 litres contre 6 à 12 litres pour une chasse d'eau ordinaire. Vous pouvez ainsi adapter le volume d'eau nécessaire. Et quand on sait qu'une chasse d'eau défectueuse consomme près de 25 litres par heure, soit 220 m<sup>3</sup> par an, la chasse aux fuites vous permet de lutter efficacement contre le gaspillage de l'eau.

L'eau fait partie de notre quotidien : sous la douche, en cuisinant, en lavant sa voiture ou au jardin, nous ne sommes pas toujours très attentifs à la façon dont nous l'utilisons.

En Vendée, les ressources en eau ne sont pas inépuisables, et, avec l'évolution de la population, les besoins en eau potable sont en constante augmentation. Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut agir sur sa consommation et contribuer à un meilleur usage de l'eau.

Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE »... AGISSEZ !

Prévenez le vendredi 13 du programme sur le site internet [www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr)



## UNC / Soldats de France Section de Poiroux



En préliminaire, il est important de rappeler que l'Union Nationale des Combattants à laquelle sont associés Les Soldats de France accueille au sein de sa section toutes les générations même celles qui n'ont pas combattues.

La section de la commune de POIROUX est vieillissante. La grande majorité de ses adhérents a plus de 80 ans. Ses effectifs diminuent chaque année à cause du décès des très anciens. Malheureusement, on enregistre aucune nouvelle adhésion. La génération des personnels ayant servi sous les drapeaux sans avoir connu de conflit fait réellement défaut. Au fur et à mesure des années, cette succession de départs affaiblit notre association et risque à moyen terme d'engendrer sa dissolution. Cela serait fort préjudiciable pour la commune qui verrait ainsi disparaître tout lien avec le devoir de mémoire mais aussi avec le patriotisme. En effet, à l'initiative de son président, les membres de l'association se retrouvent au monument aux morts de la commune pour honorer et poursuivre ce devoir de mémoire des hommes décédés au combat durant les dernières guerres et au cours des opérations en Afrique du Nord.

C'est vrai nous n'avons pas de grand divertissement à proposer mais la présence des plus jeunes rappelle à nos aînés combien leur engagement a permis de conserver ce qui nous a le plus cher : la liberté. Il paraît important que tous ses efforts et sacrifices soient honorés et qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Perpétuer : c'est se souvenir mais aussi transmettre aux jeunes générations.

C'est pourquoi des membres de l'association, à la demande de Monsieur le Maire, vont participer à l'opération « citoyenneté jeunesse » au profit de la classe de CM2 de la commune.

En 2016, outre les journées de fêtes nationales, les adhérents ont participé aux côtes des parents d'élèves à « Halloween ». Ils se sont retrouvés le jour de la cérémonie du 11 novembre à un repas convivial qui a eu lieu au restaurant « Le Menhir » à Avrillé. Enfin, plusieurs membres de l'association ont participé à l'organisation du congrès départemental qui a eu lieu à Talmont Saint Hilaire en juillet dernier.

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 29 janvier 2017. A cette occasion, il a été notamment procédé à l'élection de son président.

Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue.

Le montant de la cotisation est fixée à 24 € et elle comprend l'abonnement à la revue mensuelle de l'U.N.C.

Pour tout renseignement, il vous appartient de vous adresser à Patrick RICHARD, (06,80,75,27,79) président de la section de Poiroux.

## SAGE 2017 : l'année décisive pour la gestion collective de l'eau

Le Syndicat Mixte du SAGE (SMSAV) mène depuis plusieurs années maintenant des actions d'accompagnement des collectivités en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Concrétisé l'an dernier par l'approbation du SAGE Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers le 18 décembre 2015, il est temps d'agir sur le terrain !

### Etape n°1 : 2016 : l'organisation territoriale, indispensable pour agir !

Une compétence spécifique, appelée GEMAPI, obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et imposée par l'Etat, responsabilisera les intercommunalités dans la gestion, l'entretien, la restauration des cours d'eau, marais et autres milieux aquatiques mais aussi des ouvrages de protection contre les inondations.

Le SMSAV a donc lancé une étude en accord avec les acteurs compétents dans le domaine de la gestion de l'eau et du territoire pour mettre en évidence les échelles de gestion les plus cohérentes possibles : **qui fera quoi ?**

Cette étude présentera ses premières conclusions en fin d'année 2016 (A consulter, rubrique « Les études » - « étude GEMAPI » du site internet <http://www.sageauzancevertonne.fr>)

### Etape n°2 : 2017 : la mise en place des premiers programmes d'actions

Parallèlement, afin d'atteindre les objectifs de

préservation ou restauration de l'eau, il est nécessaire d'élaborer des outils d'actions. C'est pourquoi, un CRBV est en cours d'élaboration. Cet outil, programmé sur 3 années et proposé par la Région, permet aux structures publiques et privées agissant dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques de proposer des actions, subventionnées par des partenaires financiers (Région, Agence de l'Eau, Département). L'appel à projets terminé depuis octobre, le SMSAV montera un programme d'actions construit en concertation et signé courant 2017, avec et par les acteurs du territoire.

**Flash info'eau :**  
Après plusieurs années, le travail de validation des inventaires de zones humides arrive à aboutissement. Validées par les 32 communes du SAGE, puis par la Commission Locale de l'Eau, les cartographies seront bientôt en ligne. [www.sageauzancevertonne.fr](http://www.sageauzancevertonne.fr)



**HABITER MIEUX**  
Renouveler l'habitat  
à l'échelle des territoires

RENouveler l'habitat à l'échelle des territoires

**L'How approach...**

FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS

GRÂCE AU PROGRAMME

**HABITER MIEUX**

**AIDES\* de 35% à 50%**

Contactez la Plateforme de Renovation Info Service

**02 51 44 78 78**

# ADMR de Talmont-Saint-Hilaire



Des services pour vous faciliter la vie

L'ADMR s'adresse à tous et propose, en fonction de vos

besoins, des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie.

L'équipe de bénévoles et ses 40 salariés sont à votre service pour vous permettre de bien vivre chez vous. Nous intervenons sur les communes de Talmont-Saint-Hilaire, Avrillé, Grosbreuil, Poiroux, St Hilaire la Forêt et Sainte Foy. A tout moment de la vie, l'ADMR vous accompagne, n'hésitez pas, contactez-nous ! Ménage-repassage, Aide aux seniors et aux personnes en situation de handicap, Garde d'enfant à domicile, téléassistance, Soutien à l'occasion d'un changement familial, Aide à la toilette, Retour à domicile après hospitalisation, Garde jour et de nuit

Association Locale ADMR  
du Service d'Aide de Talmont Saint Hilaire  
4 rue des Gâtines  
85440 TALMONT ST HILAIRE

Permanences : lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h (sur rendez-vous en dehors de ces horaires)

fermé le mercredi après-midi  
02 51.90.61.80  
adm.r.talmont@orange.fr



# CONTACT



CONTACT : une association qui recrute.

Si vous êtes sans emploi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Depuis 1992, nous proposons du travail aux personnes en difficulté. Nous employons aujourd'hui 560 salariés par an sur tous types de métiers. Nous avons créé différentes activités pour favoriser le retour à l'emploi selon vos compétences. Les contrats de travail sont adaptés aux besoins de chacun allant de quelques heures par mois à des temps pleins. Nous recrutons des chargés d'encadrement, des salariés sans qualification...

Vous êtes à la recherche de main d'œuvre En faisant appel à CONTACT pour vos travaux, vous contribuez à l'insertion par le travail en participant à un nouveau modèle économique solidaire. Particuliers, associations, entreprises, collectivités... nous fournissons la main d'œuvre correspondant à vos besoins. Nous évaluons vos travaux avant nos interventions, que ce soit pour du ménage, jardinage, restauration, blanchisserie, maçonnerie, peinture.... Notre action est possible grâce à votre soutien.

A votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30, vous pouvez nous joindre au 02.51.90.20.15 ou sur notre site [www.contact85.fr](http://www.contact85.fr)

Présidents : Brigitte VETTICOZ et Jacques RABAUD - Directrice : Annick GAUDIN  
CONTACT 12 Avenue des Sables 85440 TALMONT ST HILAIRE

# Moutierrois Talmondaïs Une communauté de communes à votre service

### Gestion des Déchets

Collecte des ordures ménagères, tri, déchèteries et compostage  
1 02.51.207.207 : [service.dechets@cc-talmondaïs.fr](mailto:service.dechets@cc-talmondaïs.fr)  
Distribution des conteneurs, des cartes d'accès en déchèteries et des composteurs les lundis, mercredis de 14h à 17h30

### Service Public d'Assainissement Non Collectif

Contrôle des installations et accompagnement dans la réhabilitation  
1 02.51.204.054 : [baliment.spncc@cc-talmondaïs.fr](mailto:baliment.spncc@cc-talmondaïs.fr)  
Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

### Veille contre les nuisibles

Frise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques  
1 02.51.207.207  
Formulaire à remplir sur [www.cc-talmondaïs.fr](http://www.cc-talmondaïs.fr)

### Enfance Jeunesse

Rolats Assistantes Maternelles itinérantes  
1 06.33.13.67.96 : [r.a.m@cc-talmondaïs.fr](mailto:r.a.m@cc-talmondaïs.fr)  
Permanences en COMMUNAUTE DE COMMUNES le Lundi de 9h à 12h30, le mardi et le vendredi de 14h à 17h3

### Lieu d'Accueil Enfants-Parents

1 02.51.207.207 : [marelle@cc-talmondaïs.fr](mailto:marelle@cc-talmondaïs.fr)  
Accueil de 9h à 12h le mardi à Talmont Saint Hilaire (Centre périscolaire rue de la Potence), jeudi à Grosbreuil (Culturel) et vendredi à Longeville sur Mer (salle Jean Bastard)

### Développement économique

Ateliers Rolats, soutien aux créateurs/repreneurs d'entreprises, gestion des Zones d'Activités  
1 02.51.207.207 : [contact@cc-talmondaïs.fr](mailto:contact@cc-talmondaïs.fr)

Communauté de Communes Moutierrois Talmondaïs  
35 Impasse du Laillier - ZI de Pôles 1 - 85448 TALMONT SAINT HILAIRE  
02.51.207.207 [www.cc-talmondaïs.fr](http://www.cc-talmondaïs.fr)  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE	NOMBRE DE DELEGUES
Talmont Saint Hilaire	7263	10
Angles	2651	3
Jard sur Mer	2644	3
Longeville sur Mer	2455	3
Grosbreuil	2145	3
Moutiers les Mauxfaits	2038	2
Champ Saint Père	1815	2
Saint Vincent Sur Graon	1389	1
La Boissière des Landes	1326	1
Avrillé	1305	1
Saint Vincent sur Jard	1297	1
Le Bernard	1226	1
Saint Avaugourd des Landes	1005	1
Poiroux	987	1
Saint Hilaire la Forêt	814	1
Curzon	474	1
Le Glivre	467	1
Saint Benoist sur Mer	428	1
La Jonchère	411	1
Saint Cyr en Talmondaïs	358	1
TOTAL	32 496	39

# Secours Catholique Secteur du Talmondaïs

Le Secours Catholique a pour mission l'accueil des personnes en situation précaire et la recherche de solutions avec elles et avec les différents partenaires de la Solidarité.

Concrètement, les réponses que nous apportons sont les suivantes :

- Secours ponctuels d'urgence : bons pour nourriture, pour carburant ...
- Aides financières pour des factures d'énergie ou autres...
- Aides pour l'envoi d'enfants en vacances.
- Aide à la mobilité. Il s'agit de permettre à des personnes en situation de grande précarité de pouvoir se déplacer pour des rendez-vous importants quand ces personnes ne disposent pas de moyens de transports et qu'elles ne peuvent pas compter sur la famille ou les amis.
- Permanence d'accueil ou d'écoute : ce sont aussi des moments de convivialité et d'échanges.

Ces permanences se déroulent le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 au Pôle Solidarité de Talmont Saint-Hilaire, 280, Rue du Paradis (ancienne gendarmerie).

- Accueil téléphonique : 06 46 90 19 30
- Par ailleurs, les bénévoles vont rencontrer à domicile toute personne en situation difficile qu'on leur a signalée.
- En ce qui concerne les vêtements, nous sommes en lien avec le Secteur de Moutiers les Mauxfaits.
- La boutique est ouverte à tous au 7 Place de la gare à Moutiers le samedi de 14 h à 17 h.

On peut y déposer des vêtements le jeudi de 10 h à 12 h : il s'agit de vêtements en bon état que nous accepterions de porter nous-mêmes (les habits qui étaient neufs il y a 10, 20, 30 ans, même s'ils sont en excellent état, doivent être déposés dans les containers à notre disposition dans nos communes).

Merci de votre compréhension.  
Françoise Leboeuf

# Informations pratiques

## Urbanisme

Le dépôt des démarches administratives se fait toujours en Mairie mais désormais, le service instructeur pour les autorisations d'urbanisme, est joignable à Moutiers-les-Mauxfaits, à l'adresse suivante :

MOUTIERROIS TALMONDAÏS  
2 rue du Chemin de Fer - 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS - Tél. : 02.51.98.93.26

Les permanences téléphoniques du service ADS sont les suivantes : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17 h.  
02 51 98 93 26  
Les rendez-vous sont fixés par le service instructeur selon ses disponibilités.

## Passport Biométrique

S'il s'agit d'une première demande ou si la carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 2 ans : copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois à demander :

- A la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France
- Au Service Central d'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES cedex, si le demandeur est né à l'étranger

Original de la carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 2 ans ou ancien passeport

## CAUE

Si vous avez besoin d'un conseil gratuit, pour construire, étendre ou réhabiliter un bâtiment, Madame Marie-Laure BELLIKAUD, architecte consultant du CAUE de la Vendée (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée), organise une permanence à la Communauté de Communes, sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre au  
06 75 37 63 02 ou par mail : [marie-laure.bellicaud@caue85.com](mailto:marie-laure.bellicaud@caue85.com)

En cas de renouvellement ou déclaration de perte ou de vol

Original d'un justificatif de domicile de l'année en cours (EDF, facture de téléphone, relevé d'imposition ou de non-imposition ...)  
2 photos d'identité en couleur, format 35 X 45 mm, identiques datant de moins de 3 mois (retirer les lunettes, les boucles d'oreilles)

1 timbre fiscal :  
86 € pour un adulte  
42 € pour un mineur de 15 ans et plus  
17 € pour un mineur de moins de 15 ans

Jugement de divorce :

- Pour tout enfant mineur dont les parents sont divorcés
- Pour les femmes divorcées qui sont autorisées à conserver et à faire usage du nom de leur ex-époux

## Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, nouvelles dispositions relatives au dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.  
L'autorisation de sortie de territoire est exigible quel que soit le type de voyage présenté. A noter le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français.  
L'AST est exigible si le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale, c'est-à-dire si le voyage seul ou avec un accompagnateur qui n'est pas le titulaire de l'autorité parentale.  
Le formulaire CERTA n° 15646101 peut servir de support sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).  
Il n'y a aucune démarche en mairie ou Préfecture à faire.

Nouveau

Nouvelles Consignes de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2017

EMBALLAGES  
JE TRIE DÉJÀ  
JE TRIE EN 4 ÉTAPES LES AUTRES EMBALLAGES

EN VENDEE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

VERRE  
PAPIERS

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

**RAPPEL.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

Cet allongement de durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Dans ce dernier cas, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique, elle ne nécessite donc aucune démarche. Il n'est pas nécessaire de se rendre en mairie, dans les antennes de la Préfecture de Police de Paris ou dans les consulats pour prolonger la validité de 10 à 15 ans.

Les personnes mineures ne sont pas concernées. Leur carte nationale d'identité reste valable pour une durée de 10 ans.

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) (rubrique conseil aux voyageurs)



### Pièces à fournir pour une demande de carte nationale d'identité :

S'il s'agit d'une première demande ou si la carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 2 ans : copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois à demander :

- A la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France

- Au Service Central d'Etat-Civil du Ministère des Affaires Étrangères 11 rue Maison Blanche 44941 NANTES cedex, si le demandeur est né à l'étranger

Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture de - de 6 mois EDF, téléphone portable, avis d'imposition, taxe foncière, taxe d'habitation)

En cas de renouvellement, votre ancienne carte d'identité. En cas de non présentation ou en cas de perte et/ou vol, se munir d'un timbre fiscal de 25 € à acheter auprès d'un tabac-presse ou d'une trésorerie

2 photos d'identité en couleur, format 35 X 45 mm, récentes et identiques datant de moins de 3 mois

Jugement de divorce :

- Pour tout enfant mineur dont les parents sont divorcés
- Pour les femmes divorcées qui sont autorisées à conserver et à faire usage du nom de leur ex-époux

## Nouveau



Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les démarches pour les demandes de cartes nationales d'identité (tout comme pour les passeports) sont à faire auprès des mairies suivantes : MOUTIERS-LES MAUXFAITS, LES SABLES D'OLONNE, LA ROCHE SUR YON (les plus proches).

Une pré-demande en ligne (comme pour les passeports) peut être effectuée sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>



La Mairie de Moutiers-les-Mauxfaits met à disposition un outil de planification des rendez-vous sur le site de la commune : [www.moutiers-les-mauxfaits.fr](http://www.moutiers-les-mauxfaits.fr)  
Le délai de délivrance s'allonge, il est donc recommandé de planifier la demande au moins 3 mois avant un départ en voyage afin d'éviter les demandes en urgence qui ne sont pas susceptibles d'aboutir dans les délais.

## Stop au démarchage commercial téléphonique

Le gouvernement a lancé BLOCTEL : il s'agit d'un service gratuit qui permet aux particuliers de s'inscrire sur une « liste rouge » afin de ne plus subir de démarchage. N'importe qui peut inscrire son numéro de téléphone fixe ou mobile sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

L'inscription sur cette liste rouge est effective au bout d'un mois et sera valable trois ans. Une fois le délai expiré, les consommateurs seront contactés par mail ou par courrier pour savoir s'ils veulent continuer à y figurer.

De leur côté, les sociétés de démarchage et centres d'appels devront faire « nettoyer » leurs fichiers de prospection par Opposetel, la société gestionnaire de Bloctel.

Néanmoins, des contournements sont toujours possibles et il existe de nombreuses exceptions : les instituts de sondage, les associations à but non lucratif et les partis politiques ne sont pas concernés par Bloctel. Les entreprises qui justifient de « relations contractuelles » préexistantes (votre banque, votre assurance ...) ont, elles aussi, le droit de continuer à vous démarcher.

De plus, Bloctel ne s'applique pas aux SMS. Même si ce service ne supprime pas le nombre d'appels indésirables, il devrait le réduire.

## Collecte des ordures ménagères

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre : 1 collecte tous les 15 jours, en semaine impaire, Le MERCREDI.

Du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : 1 collecte par semaine, Le MERCREDI.  
Sortir le conteneur la veille, au plus tard à 21 h.

En cas de besoin : appeler le service des déchets de la Communauté de Communes du Talmondais au 02 51 207 207 au par mail à [service.dechets@cc-talmondais.fr](mailto:service.dechets@cc-talmondais.fr)

## Désherbage : utilisation des produits phytosanitaires

La loi n° 2014 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires a été modifiée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015

Celle-ci mentionne les changements suivants :

Il sera interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (sauf les produits de bio-contrôle) pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouvertes au public à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Il sera interdit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques (sauf les produits de bio-contrôle) pour un usage non-professionnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La vente/achat en libre service à des utilisateurs non professionnels sera interdite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Information transmise en mairie par le Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne en octobre 2015, joignable au 02 51 05 88 44 ou par mail à [sage.auzance.vertonne@wanadoo.fr](mailto:sage.auzance.vertonne@wanadoo.fr)

## Carte grise

Depuis le 15 octobre 2009, la nouvelle immatriculation des véhicules est mise en place pour l'ensemble des véhicules. Dorénavant, ce n'est plus la Sous-Préfecture (ou Préfecture) qui les édite, mais l'imprimerie nationale.

Vous recevrez par la poste en lettre recommandée avec accusé de réception votre nouvelle carte grise.

Pour l'établissement de cette nouvelle carte grise, vous pouvez déposer les différentes pièces :

- Soit en mairie (qui transférera votre dossier en Sous Préfecture)
- Soit en Sous Préfecture
- Soit dans les points automobiles habilités et agréés

Liste des pièces à fournir en mairie (selon la situation de chacun)

**INFORMATION à l'attention des usagers de cyclomoteurs de moins de 50 cm<sup>3</sup> :** les cyclomoteurs neufs ou d'occasion doivent obligatoirement être immatriculés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011

## Recensement militaire

### Journée du citoyen

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- Nés entre le 01/01/2001 et le 31/03/2001 : recensement au plus tard le 30/04/2017
- Nés entre le 01/04/2001 et le 30/06/2001 : recensement au plus tard le 31/07/2017
- Nés entre le 01/07/2001 et le 30/09/2001 : recensement au plus tard le 31/10/2017
- Nés entre le 01/10/2001 et le 31/12/2001 : recensement au plus tard le 31/01/2017

Cette démarche est obligatoire car l'attestation de recensement est nécessaire pour différentes administrations (examens, permis).

## Reconnaissance avant naissance

Les futurs parents, qui souhaitent faire une reconnaissance avant la naissance de leur enfant, doivent se présenter en mairie avec leur carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile récent à leur nom.

## Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, tous les matins de 9 h à 12 h 45  
Le lundi après-midi de 14 h à 17 h 15  
Le vendredi après-midi de 14 h à 16 h  
Mairie fermée le vendredi après-midi qui précède le 1<sup>er</sup> samedi du mois.  
Mairie ouverte le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9 h à 12 h  
Tél : 02 51 96 22 56 - Fax : 02 51 96 22 58  
[mairie.poiroux@wanadoo.fr](mailto:mairie.poiroux@wanadoo.fr)

## Chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie

La déclaration pour les propriétaires d'un chien de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie s'effectue OBLIGATOIREMENT auprès de la mairie du domicile.  
Depuis le 31 décembre 2009, le permis de détention est délivré par arrêté du Maire.

## Réglementation de l'usage du feu

Nous rappelons que par arrêté n° 12 SIDPC-DDTM 627 du 26 novembre 2012, la Préfecture de Vendée a interdit le brûlage des déchets verts. Il est également interdit de jeter des allumettes, cigares, cigarettes ou autres matières incandescentes qui ne seraient pas complètement éteintes. Des dispositions particulières existent uniquement pour les activités agricoles et forestières.

## Quelques dates

4 JUIN 2016  
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



8 JUILLET 2016  
INAUGURATION DES DEUX COURTS DE TENNIS CLUB



17 JUILLET 2016  
CONCERT DUO SWITCH



31 OCTOBRE 2016  
HALLOWEEN



17 décembre







**14 NOVEMBRE 2014**  
**REMERCIEMENTS**  
**BÉNÉVOLES**

Quelques dates

**Stylisa**  
 Coiffure à domicile  
 09 10 50 01 80

**Assistance' A DOM**  
 Services à la personne

Aide à la toilette, aide à la mobilité, ménage, courses

Téléphone 24h/24h à 20%

85440 MONT ST HILAIRE  
 06 30 86 48 40  
 Priscilla 06 21 38 20 69  
 Brigitte



**25 ET 26 NOVEMBRE 2014**  
**TELETHON**

**1969 €**

**CRD**  
 Particuliers et professionnels

CARRELAGE - DALLAGE  
 BOIS - GRAVILLONS DECOR

23 de PAIN  
 85440 TALMONT ET OULAIN  
**02 51 20 15 73**  
 crd85@orange.fr

**SARL**

PEINTURE  
 DÉCORATION  
 REVÊTEMENT  
 SOL/MUR

ÉTANCHÉITE  
 ISOLATION  
 PAR L'EXTÉRIEUR

ESTER BAUDRY

TEL : 02 51 96 23 70 - 06 86 48 53 40

ELECTRICITE GENERALE  
 ELECTRIQUE

Garage THOMAS

ART DEBIEN  
 INTERIEUR  
 AMENAGEMENT CUISINE

**GARAGE THOMAS**

Tél. 02 51 96 20 72  
 Tél. 02 51 20 78 78

- Dépannage - Mécanique - Carrosserie
- Matériel agricole et motoculture
- Contrôle technique
- Vente de véhicules neufs et occasions

## Marché de Noël



Fabricant Cheminées sur mesures  
 Articles et monuments funéraires

**BELLIER - NEAU**  
 La Bergère Tél. 02 51 22 30 88  
 85440 AVRILLÉ • bellier-neau-design@orange.fr

**LANDREAU**  
 Les Nouveaux Commerçants

**location U**

**SUPER U**  
 Les Nouveaux commerçants

02 51 20 79 79

U BILLETTERIE

COMPES U

## Informations pratiques

# ÉTAT CIVIL



### Quelques chiffres...

Population : INSEE 2017 base 2014 : 1043 habitants  
 Recensement 2015 : 1069 habitants

### 13 naissances

JARRIAU Nathan.....29 janvier  
 LAURENT Benjamin.....1<sup>er</sup> mars  
 REVELAUD Ewen.....11 mars  
 STEPHANT Louise.....16 mars  
 TRAINEAU Arnaud.....16 mars  
 FUSEAU Elio.....23 avril  
 ROBBE Noé.....14 mai  
 JAULIN Ethan.....30 juillet  
 ROY Owen.....27 septembre  
 MATHUBERT Constance.....1<sup>er</sup> décembre  
 REAUD Mathéo.....6 décembre  
 RABOTIN Jade.....19 décembre  
 FOULON BOCHU Jade.....30 décembre



### 5 décès

THIERIOT Marie-Christine née ULRICH .....18 avril  
 JAULIN Eugène.....30 mai  
 MAHINC Patrick.....19 octobre  
 MILCENT Michel.....12 novembre  
 GONTCHAROFF Paul.....29 décembre



### 5 mariages

BRUNEAU Tony et ROUX Deborah.....14 mai  
 LECERF Geoffroy et MORISSON de la BASSETIERE Marie-Alix.....1<sup>er</sup> juillet  
 DUPAS Anthony et POTHIER Lucie.....2 juillet  
 PERRET Sébastien et VILLECHANOUX Céline.....23 juillet  
 BOISSELEAU Miguel et POIROUX Ludvine.....24 septembre



### Urbanisme

18 permis de construire dont 9 permis pour maisons individuelles  
 19 déclarations préalables  
 38 certificats d'urbanisme dont 13 certificats d'urbanismes opérationnels  
 17 déclarations d'intention d'aliéner